



LUNDI 16 JUILLET 2007N° 54

Grève des gardes le samedi après-midi ?

SAMEDI ET GARDES le SML lance un [mot d'ordre de grève](#) du samedi après midi dans le cadre de la PDS applicable dès le samedi 21 juillet. Attitude certes logique : un [décret](#) de décembre 2006 permet la rémunération de l'astreinte à partir du samedi après midi (les actes sont eux déjà en "dimanche") et madame Lacaille fait traîner la mise en musique. Mais en même temps, on ne peut que s'étonner de voir un syndicat signataire avoir autant de mal à faire appliquer des décisions évidentes par son partenaire tout en continuant à participer gentiment à la gestion commune et être en outre incapable de s'entendre avec l'autre larron (la CSMF, voir ci-dessous) pour mettre une véritable pression sur madame Lacaille. On rappelle à tous que la garde est "volontaire" et qu'il n'y a donc pas d'obligation (aux autorités de se débrouiller). Si vous avez envie de marquer votre mécontentement, le mot d'ordre du SML vous permet de renvoyer vos patients aux urgences de l'Hôpital ! Mais ce n'est pas ainsi qu' **Espace Généraliste** voit un syndicalisme efficace.

ADHERENTS SYNDICAUX On a parlé dans la presse d'une rencontre **Espace Généraliste** - FMF Gé. La CSMF s'est permis dans sa lettre d'ironiser, ce qui est son droit le plus strict et même plutôt logique; et d'écrire une menterie éhontée, ce qui est beaucoup moins bien : *"En tous cas une chose est certaine, l'effectif cumulé des adhérents de la FMF et d' Espace Généraliste, conforte la CSMF dans sa position de premier syndicat médical Français qui compte trois fois plus d'adhérents... !"*. Il serait pour le moins étonnant que ladite CSMF qui a eu 80 voix de MOINS aux élections aux Unions en 2006 (16 697 très exactement) que **Espace Généraliste** et la FMF (16 777) ait 3 fois plus d'adhérents ! Seule une enquête de représentativité pourra faire la part des choses. **Espace Généraliste** suppose que la CSMF ne demande que cela et le signale à Roselyne Bachelot !

DMP DE QUI SE MOQUE-T-ON ? la nouvelle ministre, à peine installée, se met à critiquer le retard pris par le DMP et commande un audit à l'IGAS et à l'inspection des finances ! Quand on sait à quel point ce sujet était suivi par Xavier Bertrand et son cabinet, ça fait bizarre ! On retrouve ainsi un mal classique de notre administration : à part le cabinet proprement dit de la ministre qui a changé tous les autres acteurs restent les mêmes ! Le ministre qui suivait le dossier a été promu, les acteurs du DMP sont les mêmes, mais on fait un audit alors qu'il y a du pain sur la planche : coordonner les problèmes en suspens. Ceux là sont connus : régler le problème du N° d'identification des patients, permettre la coexistence des applications nécessitant la CPS sur un même poste de travail, réaliser enfin un annuaire accessible et cohérent des professionnels de santé et négocier les moyens financiers du déploiement des échanges entre professionnels de santé et de leur implication dans le DMP. Bref, qui peut, à part le ministère faire bouger vite et ensemble les différents GIP (Sesam Vitale, DMP, CPS), les directions correspondantes et madame Lacaille ?

Cet EG Zapping est envoyé à tous les médecins et à quelques autres partenaires dont nous avons l'adresse de courriel. Notre annuaire est déclaré à la CNIL. Si vous ne voulez plus le recevoir, [écrivez](#) ou répondez à ce mail. Tous les renseignements pratiques concernant [Espace Généraliste](#) se trouvent sur notre [site](#). N'hésitez pas à nous [transmettre](#) les adresses de vos collègues. Pour adhérer, envoyez un chèque de 200 euros à Espace généraliste - 27 rue de la plage - 56750 Damgan. Pour appeler, faites le 02 97 41 11 45. Vous pouvez lire et imprimer ce zapping en PDF sur le site. Cet EG Zapping a été rédigé par Claude Bronner avec l'aide de Pierre Névians pour le site Internet pour les chiffres.

VACCIN PAPILOMAVIRUS Le vaccin contre l'infection à papillomavirus responsable d'une partie importante des cancers du col est désormais remboursé après passage au [journal officiel](#) et fixation du prix (135,59 la seringue, soit 406,77

jeunes filles âgées de 14 ans et jeunes filles et jeunes femmes âgées de 15 à 23 ans qui n'auraient pas eu de rapports sexuels, ou au plus tard dans l'année suivant le début de leur vie sexuelle. Si la maman vous amène sa fille de 17 ans pour le vaccin et que vous savez (contrairement à ladite maman) que ça fait 13 mois qu'elle rapporte, que faites vous ?

FIN DU BCG OBLIGATOIRE fini les affres de l'IDR chez tous les nourrissons ou petits enfants pour les parents et les médecins qui décident de ne pas réaliser cette vaccination. L'obligation vaccinale est levée, mais reste conseillée chez les populations à risques (en gros les pauvres et les étrangers venus de pays pauvres) et bien sûr chez tous ceux dont les parents demandent la vaccination. Un [dossier complet](#) sur le sujet vous apportera toutes les infos utiles. Les [nouvelles recommandations](#) y sont résumées. On y lit dans "technique d'injection" que "l'administration intradermique du BCG est délicate chez le nouveau-né et le nourrisson" ! Ils pourraient même rajouter "sportive" chez l'enfant qui refuse le vaccin. A noter qu'un petit effort avec un exposé en images de la technique d'injection ne serait pas de trop.

TROP DE TRIPTANS Avec sa délicatesse habituelle, en Rhône Alpes madame Lacaille a décidé d'écrire aux patients qui

prennent "trop" de triptans. Pour cela, elle commence par se baser sur une "étude" sur 16 605 patients traités par triptans révélant que 37 % d'entre eux nécessitaient un traitement de fond, alors que 51,1 % n'en avaient pas. 26 % de ces patients avaient une consommation abusive conduisant à des céphalées chroniques quotidiennes, abus aggravés par la prise concomitante d'opioïdes dans 47,3 % des cas. Il paraît que l' "étude" en question sera publiée en septembre sur le site de l'Urcam Rhône Alpes. Il paraît aussi que les lettres aux patients ne devaient parvenir qu' après "information" des médecins, mais qu'il y a eu un raté. Et si on "ratait" un peu moins du côté de madame Lacaisse ?

LETTRE DROGUES ET DEPENDANCE la lettre [Drogues et Dépendances](#) nationale ou régionale est disponible sur le net. Inscrivez vous : nationale et/ou régionales pour les régions qui en ont une sur la page [d'accueil](#). Vous pouvez également vous plonger dans le récent rapport sur le cannabis en France publié par l'OFDT : "[Cannabis, données essentielles](#)".

NEWSLETTER ANNUAIRE SECU cette lettre quotidienne rédigée par Gérard Bieth propose "*le Panorama de l'actualité Internet dans le domaine de la Sécurité sociale*". Elle fait un tour quotidien de l'actualité médico-sociale très documentée, facile et rapide à lire. Ca ne se manque pas. Le [formulaire d'abonnement](#) (gratuit) se remplit en ligne.

NOTABLES DE LA MENOPAUSE Canal + a commis dans "Faites passer l'Info" un reportage sur les notables de la ménopause qui mérite le détour. Vous trouverez la [vidéo sur le site](#) de Dominique Dupagne qui avait été traîné devant l'Ordre sur le sujet simplement parce qu'il dénonçait la situation décrite dans ce reportage.

PROCEDURE D'ALERTE si les explications bien argumentées de madame Lacaisse sur la [procédure d'alerte](#) vous intéressent, il suffit de cliquer sur le lien pour ouvrir le [diaporama](#).

LE COIN DU CARABIN En lien avec le dossier ménopause, ce joli commentaire : en ce qui concerne les rapports entre les médecins et l'industrie pharmaceutique, on en est resté à Confucius "Si le viol est inévitable, détend toi et jouis".